



ANAERGIA INC.

RAPPORT DE GESTION

POUR LE TRIMESTRE ET L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Table des matières

MISE EN GARDE RELATIVE À L'INFORMATION PROSPECTIVE	1
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET MESURES PROPRES AU SECTEUR.....	2
FAITS SAILLANTS	3
APERÇU DE L'ENTREPRISE.....	5
TENDANCES DU MARCHÉ ET DU SECTEUR	8
LE POINT SUR L'INSTALLATION DE BIOÉNERGIE RIALTO	9
FAITS NOUVEAUX	10
INCIDENCE DE LA COVID-19 SUR NOS ACTIVITÉS.....	12
PRINCIPALES COMPOSANTES DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	14
RAPPROCHEMENT ENTRE LE BÉNÉFICE NET (LA PERTE NETTE) ET LE BAIIA ET LE BAIIA AJUSTÉ.....	20
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	21
GESTION DU CAPITAL	21
ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE	22
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	22
ARRANGEMENTS HORS BILAN	23
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	23
PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET PRÉVISIONS MISE À JOUR.....	23
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	24
INFORMATIONS TRIMESTRIELLES	24
FACTEURS DE RISQUE	25
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	25
ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE	25
INSTRUMENTS FINANCIERS.....	25
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR.....	26
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	26

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 est préparé en date du 28 mars 2022 et fournit des informations sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Il doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020 et pour les exercices clos à ces dates (les « états financiers annuels 2021 »), ainsi qu'aux notes y afférentes. L'information financière présentée dans le présent rapport de gestion est tirée des états financiers annuels 2021, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire. Les références faites aux termes « la Société », « Anaergia », « nous », « notre » ou « nos » signifient Anaergia Inc. et ses filiales, sur une base consolidée. Les références faites au « quatrième trimestre de 2021 » ou au « T4 2021 » renvoient au trimestre clos le 31 décembre 2021, et les références faites au « quatrième trimestre de 2020 » ou au « T4 2020 » renvoient au trimestre clos le 31 décembre 2020. Les références faites à l'« exercice 2020 » renvoient à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les références faites à l'« exercice 2021 » renvoient à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les références faites à l'« exercice 2022 » renvoient à l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022 et les références faites à l'« exercice 2023 » renvoient à l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle en date du 28 mars 2022 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (la « notice annuelle ») et son prospectus avec supplément RFPV en date du 18 juin 2021 (le « prospectus du PAPE »), sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com. Les actions à droit de vote subalterne de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « ANRG ».

MISE EN GARDE RELATIVE À L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'information prospective se rapporte aux plans, aux attentes et aux intentions, aux résultats, aux niveaux d'activité, aux performances, aux objectifs ou aux réalisations futurs, à l'impact à venir de la pandémie du nouveau coronavirus (la « COVID-19 ») ou à d'autres événements ou développements futurs et peut porter sur notre situation financière, notre stratégie commerciale, notre stratégie de croissance, nos budgets, nos activités, nos résultats financiers, nos taxes et impôts, nos dividendes, nos plans et nos objectifs. Plus particulièrement, l'information portant sur nos résultats, nos réalisations, nos perspectives, nos occasions futurs ou les marchés sur lesquels nous exerçons nos activités constituent de l'information prospective. Dans certains cas, on reconnaît l'information prospective par l'emploi de mots ou d'expressions de nature prospective comme « peut », « pourrait », « sera », « serait », « doit », « devrait », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention de », « a tendance à », « indique », « croit », « estime », « prédit », « probable » ou « éventuel » ou les variations négatives ou autres de ces mots ou expressions, ou d'autres mots ou expressions comparables. De plus, les déclarations portant sur nos attentes, nos intentions, nos prévisions ou d'autres événements ou circonstances futurs contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne portent pas sur des faits, mais indiquent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements ou circonstances futurs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion portent notamment sur l'impact éventuel de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation; les attentes à l'égard de nos produits, de nos charges et de nos activités; les attentes à l'égard des tendances du secteur, des taux de croissance du marché en général et de notre taux de croissance; la performance financière attendue de l'installation de bioénergie Rialto (« RBF ») après le début de ses activités; nos plans d'affaires et stratégies de croissance; notre position concurrentielle dans le secteur d'activité, y compris les tendances et les défis prévus dans notre entreprise et les marchés sur lesquels nous exerçons nos activités; nos évaluations et nos perspectives pour l'exercice 2022 et l'exercice 2023, y compris en ce qui a trait aux produits et au BAIIA ajusté; et les intentions concernant la mise en œuvre de nouvelles normes comptables. De plus, les perspectives financières à court terme de la Société sont considérées comme de l'information prospective. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Perspectives financières et prévisions mises à jour », plus loin.

L'information prospective est nécessairement fondée sur certaines opinions, hypothèses et estimations que nous avons considérées comme étant appropriées et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés ont été formulés. Par ailleurs, l'information prospective comporte des risques, connus et inconnus, et repose sur des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que nos résultats, notre niveau d'activité et notre performance réels ou nos réalisations soient considérablement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion. D'autres risques et incertitudes sont abordés dans les documents que la Société dépose de temps à autre auprès des autorités canadiennes

de réglementation des valeurs mobilières, notamment sa notice annuelle et le prospectus du PAPE. Certaines hypothèses concernant notre capacité à accroître notre part de marché et nos perspectives de croissance; notre capacité à retenir le personnel clé; notre capacité à maintenir et à étendre notre portée géographique; notre capacité à conclure des contrats d'approvisionnement en matières premières, d'enlèvement et d'ingénierie-approvisionnement-construction selon des modalités acceptables; notre capacité à maintenir de bonnes relations avec nos clients et fournisseurs; notre capacité à exécuter nos plans d'expansion; notre capacité à saisir des occasions d'acquisition supplémentaires; notre capacité à obtenir du nouveau financement ou à maintenir le financement existant selon des modalités acceptables; les taux de change et les taux d'intérêt; l'effet de la concurrence; les changements et les tendances de notre secteur d'activité ou de l'économie mondiale; nos produits contractuels estimatifs et les produits de nos actifs CPE fonctionnant à plein rendement pendant leur durée de vie utile; les estimations des coûts d'exploitation et d'entretien; les niveaux conventionnels du fonds de prévoyance, des frais de démarrage et des réserves; la stabilité des coûts en capital; la construction en temps opportun des installations; et le maintien des lois et des règlements favorisant le détournement des sites d'enfouissement et les attributs environnementaux du gaz naturel renouvelable (« **GNR** ») sont des facteurs importants sur lesquels l'information prospective et les attentes de la direction sont fondées.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes actuelles de la direction à l'égard de la performance financière de la Société et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Rien ne garantit que cette information se révélera exacte étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer nettement de ceux qu'elle indique. Le lecteur ne devrait donc pas se fier indûment à l'information prospective, qui ne fait référence qu'aux opinions, aux estimations et aux hypothèses à la date où elles ont été formulées. Dans la mesure où l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion constitue des informations financières prospectives ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, cette information est fournie pour démontrer le potentiel de la Société, et les lecteurs sont avertis que cette information peut ne pas convenir à d'autres fins. À l'instar de l'information prospective en général, les informations financières prospectives et les perspectives financières sont fondées sur les hypothèses actuelles et sont assujetties à des risques, incertitudes et autres facteurs. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés à la date des présentes, et nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf lorsque les lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada l'exigent. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont expressément visés par cette mise en garde.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET MESURES PROPRES AU SECTEUR

Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux IFRS et mesures propres au secteur. Ces mesures ne sont pas reconnues aux termes des IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite selon les IFRS. Par conséquent, elles ne sont probablement pas comparables aux mesures similaires que d'autres émetteurs présentent. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information complémentaire aux mesures conformes aux IFRS afin de permettre une meilleure compréhension de nos résultats d'exploitation du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée ou comme substitut à l'analyse de nos informations financières présentées selon les IFRS. Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS et des mesures propres au secteur, notamment le « **BAIIA ajusté** », la « **filiale de développement de projets** », le « **BAIIA** », le « **multiple du BAIIA lié au coût de construction** » et le « **carnet de commandes** », dans le but de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires. La direction utilise également des mesures non conformes aux IFRS et des mesures propres au secteur à l'interne pour faciliter la comparaison du rendement d'exploitation d'une période à l'autre, pour établir les budgets d'exploitation annuels et pour évaluer sa capacité, dans l'avenir, à assurer le service de la dette, à financer les dépenses d'investissement et à satisfaire aux besoins en fonds de roulement. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS et mesures propres au secteur sont particulièrement éclairantes en ce qui a trait au rendement d'exploitation, du fait qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une faible incidence sur celui-ci et qu'elles font dès lors ressortir les tendances de fond qui marquent les activités de base que les seuls indicateurs conformes aux IFRS ne permettraient pas nécessairement de mettre en évidence. La direction estime que ces mesures permettent d'évaluer notre rendement d'exploitation et notre situation financière sur une base plus homogène et comparable entre les périodes de présentation de l'information financière. Nous pensons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les émetteurs.

Le « **BAIIA ajusté** » est défini comme étant le BAIIA après ajustement pour tenir compte de notre participation proportionnelle normalisée dans nos actifs de construction-possession-exploitation (« **CPE** »), d'éléments uniques ou non récurrents, de la charge de rémunération fondée sur des actions, de la charge de dépréciation et de réduction de valeur des actifs, des profits et pertes sur les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, du profit sur l'ajustement selon la méthode de la mise en équivalence, des provisions non récurrentes importantes, des profits ou pertes de change, des coûts de restructuration, des coûts de personnalisation et de configuration du logiciel de PRE, des frais de règlement de litiges ou autres

réclamations, des profits et pertes découlant de la variation de la valeur de certains éléments du bilan (p. ex., les dérivés et les bons de souscription), des coûts d'acquisition, et des coûts liés au premier appel public à l'épargne, y compris les coûts estimés additionnels au titre des services d'audit et des services professionnels engagés dans le cadre du premier appel public à l'épargne.

La « **filière de développement de projets** » est définie comme étant la filière de développement de projets que la Société est en mesure de prévoir globalement.

Le « **BAIIA** » correspond au résultat net avant charges financières, impôt et amortissements.

Le « **multiple du BAIIA lié au coût de construction** » est défini comme étant le total des dépenses d'investissement relatives aux actifs CPE divisé par le BAIIA annualisé pour les actifs CPE.

Le « **carnet de commandes** » est défini comme étant la portion non comptabilisée des produits consolidés non actualisés tirés des contrats signés au sein de nos secteurs Vente de capital et Services et tirés des actifs CPE qui sont en exploitation, en voie de construction ou financièrement clos, sur leur durée d'utilité résiduelle. Nous avons établi des estimations prudentes modélisées des produits provenant des actifs CPE sur seulement 20 ans de leur durée de vie utile.

Le « **BAIIA annualisé** » est défini comme étant le BAIIA attendu devant être dégagé par un actif CPE, ce qui correspond à une année entière d'exploitation à pleine capacité. Notre façon de calculer le BAIIA annualisé s'appuie sur certaines estimations et hypothèses et elle ne doit pas être considérée comme une déclaration de notre part ou de la part de toute autre personne à l'effet que nous atteindrons ces résultats d'exploitation. Les investisseurs éventuels ne doivent pas se fier indûment à notre BAIIA annualisé et devraient procéder à leur propre évaluation indépendante de nos résultats d'exploitation, de nos flux de trésorerie et de notre situation financière futurs.

Les « **produits annualisés** » sont définis comme étant les produits consolidés attendus devant être dégagés par un actif CPE, ce qui correspond à une année entière d'exploitation à pleine capacité. Notre façon de calculer les produits annualisés s'appuie sur certaines estimations et hypothèses et elle ne doit pas être considérée comme une déclaration de notre part ou de la part de toute autre personne à l'effet que nous atteindrons ces résultats d'exploitation. Les investisseurs éventuels ne doivent pas se fier indûment à nos produits annualisés et devraient procéder à leur propre évaluation indépendante de nos résultats d'exploitation, de nos flux de trésorerie et de notre situation financière futurs.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « **Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS** » pour obtenir un rapprochement de certaines des mesures non conformes aux IFRS précitées et des mesures calculées conformément aux IFRS qui sont les plus directement comparables.

FAITS SAILLANTS

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les produits se sont établis à 153 581 \$, en hausse de 20 % ou de 25 539 \$ par rapport à ceux de l'exercice 2020 (128 042 \$ pour l'exercice 2020). L'augmentation découle principalement des projets du secteur Vente de capital en cours dans la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMEA »), plus précisément en Italie.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la perte avant l'impôt sur le résultat s'est fixée à 6 316 \$, soit une amélioration de 47 % ou de 5 636 \$ par rapport à celle de l'exercice 2020 (perte de 11 952 \$ pour l'exercice 2020). L'amélioration s'explique en grande partie par le fait que les produits et la marge brute se sont accrus plus rapidement que les charges indirectes.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le BAIIA ajusté¹ a totalisé 5 035 \$, en hausse de 63 % ou de 1 949 \$ par rapport à celui de l'exercice 2020 (3 086 \$ pour l'exercice 2020). L'augmentation est attribuable à la hausse des produits provenant du secteur Vente de capital en Italie, malgré la hausse des charges indirectes.
- Au cours de l'exercice 2021, nous avons constaté une augmentation plus lente que prévu des volumes de déchets organiques expédiés à RBF en Californie, en raison de la contraction de l'activité commerciale résultant des restrictions imposées par le gouvernement en réponse à la pandémie de COVID-19. Bien que ces restrictions soient

¹ Le « BAIIA ajusté » est une mesure non conforme aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et mesures propres au secteur ».

en train de s'estomper, la reprise du secteur des déchets commerciaux en Californie est lente et, afin d'aider les entreprises en difficulté, on a constaté une certaine volonté politique de faciliter la mise en œuvre et l'application du programme obligatoire de collecte des déchets organiques commerciaux. Le déploiement du nouveau programme de collecte des déchets organiques à Los Angeles dans le cadre de la franchise RecycLA continue cependant d'augmenter progressivement les volumes de collecte des déchets organiques avec un accroissement du nombre d'abonnements des producteurs de déchets organiques. La participation au programme de RecycLA devrait s'accélérer avec la mise en œuvre d'une ordonnance à l'échelle de la ville obligeant tous les producteurs à y participer, ce qui est requis par la réglementation de l'État SB 1383. Avec l'entrée en vigueur du règlement SB 1383 en janvier 2022 et l'adoption d'une norme sur le gaz renouvelable exigeant des services publics qu'ils se procurent du GNR produit en Californie en vertu du règlement SB 1440, qui est entré en vigueur en février 2022, la direction est d'avis que le secteur des déchets commerciaux se redressera au cours de l'exercice 2022. Néanmoins, RBF continue de monter en puissance grâce à l'augmentation progressive de l'approvisionnement en matières premières provenant de la ligne OREX™ exploitée par Waste Management dans le parc de recyclage de Sun Valley au cours de l'exercice 2022. En outre, la deuxième ligne OREX™ avec Universal Waste System devrait être installée cet été, et une nouvelle troisième ligne OREX™, dont l'installation est prévue pour la fin de 2022, est en cours de fabrication, ces deux lignes devant améliorer encore la disponibilité des matières premières pour RBF. À capacité nominale, les trois lignes OREX™ suralimenteraient RBF.

- Les activités se sont récemment amorcées à l'installation de SoCal Biomethane située dans l'usine de traitement des eaux usées de la ville de Victorville en Californie, le GNR étant activement injecté et stocké dans le réseau. Sur la côte est des États-Unis, la construction de l'installation de bioénergie du Rhode Island a débuté, en vue de la conversion d'une usine à système combiné de chaleur et d'électricité (y compris le biogaz) en une installation d'injection de GNR de qualité gazoduc, avec un contrat ferme de 20 ans avec une grande entreprise de services publics nord-américaine. La construction s'achèvera au milieu de 2023. En Caroline du Nord, la construction de l'installation de bioénergie de Charlotte débutera plus tard cette année en vue de la conversion de l'usine en installation de GNR par gazoduc avec un arrangement sur l'enlèvement similaire. Les deux installations de la côte est représentent un carnet de commandes d'environ 670 millions de dollars, élargissant le portefeuille nord-américain d'installations de GNR pour déchets alimentaires d'Anaergia.
- Sur le front du développement de projets CPE aux États-Unis, en plus de l'accord de développement de projets pour le Kent County Sustainability Park annoncé en mars 2022, Anaergia a récemment conclu un accord de développement exclusif avec un bail de 20 ans pour développer une installation de transformation de déchets alimentaires en GNR et de biosolides en engrais de taille similaire à celle de RBF à la Victor Valley Water Reclamation Authority, dans le cadre d'une expansion du partenariat réussi, et pour répondre aux besoins croissants de détournement des déchets organiques et de gestion durable des biosolides en Californie du Sud. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Faits nouveaux ».
- En Italie, la construction de six installations CPE est en cours, les deux premières installations devant être mises en service au deuxième trimestre de l'exercice 2022, suivies des autres d'ici la fin de l'exercice 2022.
- Au Danemark, la construction de ce qui devrait être la plus grande installation de biogaz du pays et l'une des plus importantes du monde se poursuivra jusqu'à la fin de l'exercice 2023. Celle-ci soutiendra l'annonce récente faite par le Danemark, qui souhaite faire passer la part du GNR dans son réseau, qui est actuellement de 25 %, à 100 % d'ici 2030.
- Le resserrement des marchés du gaz en 2021, le contexte favorable des récents engagements de l'Union européenne pour accélérer la transition vers le GNR, ainsi que les prix du gaz historiquement élevés dans le sillage du conflit en Ukraine devraient avoir des conséquences pour Anaergia. Le nombre d'occasions de vente ou d'investissement augmente de manière significative et la rentabilité de nos sept installations CPE européennes, qui sont actuellement en construction, sera plus élevée que prévu. Comme nous l'avons indiqué précédemment, en supposant un prix du GNR de 26 \$ US par MBTU (comme le prévoyait l'AIE avant le début du conflit en Ukraine), ce qui est bien inférieur au prix moyen du marché des six derniers mois, le BAIIA annualisé² estimé pour nos sept usines, qui commencent à monter en puissance au cours du deuxième trimestre de l'exercice, passerait d'un total initialement prévu d'environ 58 millions de dollars à environ 97 millions de dollars. En outre, les certificats associés aux attributs environnementaux du GNR devraient également augmenter.

² Le « BAIIA annualisé » est une mesure non conforme aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et mesures propres au secteur ».

Faits saillants financiers de l'exercice 2021 (en milliers)

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices	
	2021	2020	2021	2020
Produits	50 218	39 905	153 581	128 042
Coût des ventes	43 879	29 994	121 954	99 489
Marge brute	6 339	9 911	31 627	28 553
Perte avant l'impôt sur le résultat	(4 022)	(1 004)	(6 316)	(11 952)
Perte nette	(7 791)	(1 550)	(9 382)	(16 821)
Perte nette par action	(0,16)	(0,66)	(0,37)	(4,11)
Nombre moyen pondéré d'actions	58 749 515	14 883 660	37 648 305	14 883 660
BAIIA³	(2 733)	334	(3 879)	(6 666)
BAIIA ajusté	(22)	1 575	5 035	3 086

APERÇU DE L'ENTREPRISE

Notre entreprise

Anaergia est une plateforme intégrée de valorisation des déchets. Elle a été créée dans le but d'éliminer une source majeure de gaz à effet de serre (« GES ») en transformant les déchets organiques en GNR, en eau propre et en engrais naturel grâce à ses technologies exclusives. Forte de son expérience éprouvée dans la réalisation de projets innovants, Anaergia est particulièrement bien placée pour apporter des solutions intégrées aux défis les plus pressants d'aujourd'hui en matière de récupération des ressources au moyen d'un éventail de technologies éprouvées et de diverses méthodes de réalisation de projets.

Fondée en 2007, Anaergia a été construite sur les bases de sociétés acquises spécialisées dans le traitement et la valorisation des déchets organiques, ainsi que d'une équipe hautement compétente et expérimentée pour les gérer, les développer et les intégrer. Des investissements continus dans l'innovation et les capacités d'exécution nous permettent de fournir des installations qui détournent les déchets, réduisent les coûts sur le cycle de vie, créent de nouvelles sources de produits et maximisent la production d'énergie renouvelable.

Notre modèle d'affaires prévoit la mise au point de technologies et de services servant à concevoir, à construire, à posséder, à exploiter et à financer des projets qui transforment les déchets organiques en ressources utiles. Nous nous concentrons sur les trois plus importants sous-secteurs de ce marché, soit les déchets solides, les eaux usées et les déchets agricoles, car ils constituent les principales sources fiables de création de déchets et bénéficient d'importantes infrastructures existantes.

Anaergia est l'une des seules entreprises au monde à disposer d'un portefeuille exclusif de solutions de bout en bout intégrant le traitement des déchets solides et des eaux usées, ainsi que la récupération des matières organiques, la digestion anaérobie à haut rendement, la production de GNR et la récupération d'engrais et d'eau à partir de résidus organiques. Ces technologies combinées améliorent la production de biogaz à émission négative de carbone, d'eau propre et d'engrais naturels, laissent une empreinte minimale et réduisent les coûts liés au traitement des déchets et des eaux usées ainsi que les émissions de GES.

Anaergia a son siège social à Burlington, au Canada, et exerce des activités en Amérique du Nord, en Asie, en Afrique et en Europe. Nos technologies ont été déployées dans des installations de récupération des ressources dans plus de 17 pays à travers le monde, notamment dans 230 installations depuis 2010. Au cours des deux dernières années, nous avons construit ou sommes en train de construire trois des plus grandes installations de biogaz au monde.

³ Le « BAIIA » est une mesure non conforme aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et mesures propres au secteur ».

Secteurs d'activité

Nous présentons nos résultats d'exploitation selon les trois secteurs à présenter suivants :

1. *Vente de capital.* Le secteur Vente de capital englobe les solutions et services technologiques regroupés à des clients tiers, principalement des municipalités et des développeurs de projets, ce qui inclut des services d'ingénierie, des produits exclusifs, des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction ou un amalgame de ces éléments.
2. *Services.* Notre secteur Services englobe les activités liées aux contrats d'exploitation et d'entretien (« **E et E** ») et de services sur le terrain de tiers, dont la durée varie de 5 à 10 ans en général, conclus avec des clients qui sont habituellement des municipalités et des développeurs de projets qui font appel à nos solutions technologiques.
3. *CPE.* Notre secteur CPE construit, détient et exploite des installations existantes ou nouvelles qui devraient générer des produits à forte marge ainsi que des flux de trésorerie prévisibles à long terme. Ce secteur mise sur notre capacité d'acquérir et de moderniser les infrastructures existantes et de contourner les longues procédures d'autorisation.

Activités géographiques

Chaque année, à l'échelle mondiale, plus de deux milliards de tonnes de déchets sont enfouies, ce qui émet des quantités importantes de GES en raison de la décomposition des matières organiques. Une prise de conscience mondiale croissante à l'égard des contraintes liées à l'enfouissement et une attention accrue à l'atténuation des changements climatiques poussent les gouvernements et les municipalités à adopter des règlements sur le détournement des matières organiques dans le monde entier. Anaergia se concentre sur le service aux marchés qui bénéficient de régimes réglementaires favorables et de matières premières facilement accessibles et qui offrent la capacité d'utiliser les infrastructures existantes. Grâce à son ensemble différencié de solutions intégrées de récupération des ressources et à ses modèles de prestation flexibles, Anaergia est particulièrement bien placée pour tirer parti de cette occasion mondiale. La présence mondiale de la Société se compose de huit bureaux et de deux usines de fabrication qui ont contribué à déployer nos technologies dans des installations de récupération des ressources réparties dans plus de 17 pays à travers le monde, notamment dans plus de 230 installations depuis 2010.

Les principaux marchés et les principales sources de produits de la Société sont l'Amérique du Nord et l'Europe, où nous profitons des occasions créées par une réglementation qui favorise le détournement des matières organiques et encourage l'utilisation de la digestion anaérobie (« **DA** ») pour traiter les déchets organiques et produire du GNR. Sur d'autres marchés, Anaergia vend des solutions intégrées à une diversité de clients où les investissements dans les actifs CPE sont généralement moins intéressants.

Nous présentons nos résultats d'exploitation selon les trois régions géographiques suivantes :

1. *Amérique du Nord.* En Amérique du Nord, notre marché principal se situe en Californie, où nous avons neuf projets phares. L'un de nos projets, **RBF**, est la plus grande installation de traitement de déchets organiques au moyen de la DA en Amérique du Nord.
2. *Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMEA »).* Dans la région EMEA, nous nous sommes concentrés sur l'Italie, étant donné l'excellent cadre réglementaire et la solide infrastructure de gaz naturel de ce pays. En dehors de l'Italie, nous nous concentrons sur le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark, où nous construisons actuellement l'une des plus grandes usines de biogaz d'Europe pour les déchets agricoles à Tønder.
3. *Asie-Pacifique (« APAC »).* Dans la région APAC, nous nous sommes concentrés sur Singapour, l'Australie, la Corée et le Japon, tous des marchés parvenus à maturité. Notre siège social dans la région APAC, qui est situé à Singapour, exécute actuellement des projets en Chine, à Taïwan, à Singapour et au Japon et dispose d'une solide filière de projets de vente de capital supplémentaires dans la région APAC.

Stratégie

Anaergia est motivée à innover en offrant à ses parties prenantes un monde durable pour la prochaine génération. Notre vision stratégique est claire : fournir des solutions complètes et intégrées de récupération des ressources au niveau mondial. Soutenue par un marché vigoureux et par les vents favorables de la réglementation et de la sensibilité à l'environnement, Anaergia est particulièrement bien placée pour profiter de la demande croissante de solutions durables de gestion des déchets. Les produits et services de la Société répondent à la demande des organismes de réglementation et des clients pour des services de gestion durable des déchets qui confèrent plus d'avantages que l'enfouissement et le compostage tout en fournissant du combustible négatif en carbone, réduisant ainsi les émissions de GES. Anaergia se concentre sur la fourniture de solutions rentables et durables qui tirent parti de notre expérience en développement et en exécution de projets et du réseau croissant d'infrastructures dont nous sommes propriétaires. Les principaux éléments de notre stratégie sont exposés ci-dessous.

Poursuivre la croissance interne et l'augmentation de notre secteur CPE

Anaergia s'appuie sur l'étendue de sa présence géographique, investit dans des solutions innovantes et centre ses décisions sur les valeurs de l'entreprise afin de fournir des résultats inégalés et durables. Nous prévoyons de croître en misant principalement sur nos compétences de base dans le développement, la construction, la vente, l'exploitation, l'entretien et la possession de solutions intégrées de valorisation des déchets, de technologies et d'infrastructures exclusives pour rejoindre encore plus de clients sur nos marchés cibles. Pour atteindre cet objectif, nous comptons ouvrir des bureaux locaux supplémentaires dans les régions que nous desservons actuellement, embaucher du personnel de vente supplémentaire et prendre de l'expansion sur le plan géographique en ouvrant des bureaux dans des régions que nous ne desservons pas actuellement aux États-Unis, en Europe et en Asie.

La Société a l'un des portefeuilles de projets les plus importants et les plus diversifiés sur le plan technologique dans le secteur de la valorisation des déchets organiques, notre carnet de commandes de 4,6 milliards de dollars étant essentiellement constitué d'actifs CPE et notre filière de développement de projets comptant plus de 50 projets CPE éventuels.

Répondre à la demande du marché pour des solutions rentables et durables

Anaergia a adopté une approche proactive pour améliorer son impact sur l'environnement. Nous pensons que la lutte aux changements climatiques continuera de constituer un objectif global pour les organismes gouvernementaux, les institutions et les sociétés commerciales. Grâce à nos produits et services et à l'infrastructure dont nous sommes propriétaires, nous maximisons le volume de déchets organiques détournés des sites d'enfouissement et utilisons la production qui en résulte pour générer de l'énergie renouvelable et des engrais, réduisant ainsi les émissions de GES et le coût de la gestion des déchets. Nous prévoyons de continuer à nous concentrer sur la fourniture de solutions durables qui répondront à la demande croissante de produits et de services qui créent des avantages environnementaux pour nos clients et nos collectivités.

Croître par l'élaboration de projets dans certains marchés

Nous cherchons à croître par le développement de nouveaux projets pour les clients ou des installations dont nous sommes propriétaires lorsque nous estimons que les occasions de marché nous permettent de mettre à profit nos compétences et d'investir notre capital à des taux de rendement ajustés en fonction du risque intéressants. Nous concentrons ces efforts sur les marchés où nous avons actuellement des projets en exploitation ou en construction, et sur d'autres marchés dont les données fondamentales économiques sont solides et où le soutien juridique et politique est prévisible, notamment en Europe. La direction s'attend à ce que ces projets génèrent des produits récurrents à forte marge.

Nous croyons que notre approche à l'égard de ces occasions est très disciplinée, tant en ce qui a trait à nos taux de rendement requis sur le capital investi qu'à la façon dont les nouveaux projets éventuels seront structurés et financés.

Accroître les produits du secteur Services

Nous entendons continuer à rechercher des occasions d'augmenter nos sources de produits récurrents provenant des services E et E, de la vente de pièces de rechange aux clients existants et de la vente de produits et services non stratégiques à des tiers. Pour bon nombre de nos projets de solutions technologiques, nous concluons des contrats E et E pluriannuels et nous entendons continuer à accroître le nombre et la portée de ces contrats. Lorsque nous n'exploitons pas l'usine, nos clients offrent également des possibilités d'accroître les produits récurrents grâce au soutien que nous apportons à leurs activités.

Mettre au point et commercialiser de nouvelles technologies

Nous estimons que nos efforts visant à protéger et à développer nos activités seront renforcés par le développement de technologies supplémentaires et l'amélioration continue des technologies existantes.

Croître grâce à certaines acquisitions stratégiques

Nous prévoyons accélérer l'expansion de notre gamme de produits et services, de notre clientèle et de notre portée géographique grâce à des acquisitions ciblées qui soutiennent et contribuent à maximiser la valeur pour les actionnaires. Notre rigoureux processus d'évaluation nous permettra d'identifier des cibles qui nous permettront de poursuivre des acquisitions complémentaires qui nous permettront de prendre de l'expansion sur le plan géographique et d'accroître nos capacités afin d'élargir la taille de notre marché exploitable et d'accroître notre rentabilité.

Diversifier notre présence mondiale

Nous prévoyons continuer à étendre notre présence sur les marchés mondiaux à un niveau proportionnel à l'importance des possibilités commerciales et à la stabilité du territoire, en nous adaptant si nécessaire aux changements des conditions locales. La diversité de notre présence mondiale peut nous aider à mieux gérer les risques liés à des événements géographiquement spécifiques, notamment les changements de réglementation, l'instabilité politique et les conflits armés.

TENDANCES DU MARCHÉ ET DU SECTEUR

Services publics nord-américains

En février 2022, la California Public Utilities Commission (la « CPUC ») a établi une norme de gaz renouvelable en vertu de laquelle les services publics devront fournir 3 % de GNR d'ici 2025 et 12 % d'ici 2030. Cette exigence est le résultat de l'adoption du règlement SB 1440, qui exigeait de la CPUC qu'elle définisse des objectifs pour l'approvisionnement en biométhane de qualité gazoduc par les sociétés gazières. En Californie, les services publics seront tenus de se procurer 75 000 000 MBTU de biométhane (GNR) par année d'ici 2030 avec des accords d'enlèvement à prix fixe sur 15 ans, ce qui équivaut à peu près à 75 installations de biogaz de la taille de RBF. Le règlement donnera la priorité au GNR produit à partir de déchets organiques détournés des sites d'enfouissement et établira un prix plancher de 26 \$ par MBTU. Le règlement SB 1440 soutient fortement le déploiement par Anaergia en Californie d'installations CPE positionnées de manière unique pour générer du GNR à partir de déchets organiques détournés des sites d'enfouissement et est idéal pour nous, compte tenu de notre offre technologique et de notre expérience des procédures de prix fixe à long terme de type européen.

En dehors de la Californie, de nombreux services publics en Amérique du Nord augmentent leur approvisionnement en GNR, ce qui offre des possibilités supplémentaires pour Anaergia de cibler des juridictions qui ne disposent pas de moteurs politiques majeurs.

Crédits numéro d'identification d'énergie renouvelable (*Renewable Identification Number* ou « RIN ») et crédits normes de carburant à faible teneur en carbone (*Low Carbon Fuel Standards* ou « LCFS »)

Bien que les prix des crédits LCFS aient chuté récemment, les prix des crédits RIN ont augmenté et, par conséquent, il n'y a pas eu d'incidence défavorable sur le prix du gaz que nos installations CPE en Californie devraient recevoir. D'autres États américains introduisent des programmes similaires au programme de crédits LCFS de la Californie, et le Canada travaille à finaliser sa Norme sur les combustibles propres.

Réacheminement des déchets organiques en Californie (règlement SB 1383)

Les villes californiennes élaborent activement des plans pour se conformer au règlement SB 1383, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Europe

L'exercice 2021 a été caractérisé par un marché du gaz tendu, la reprise économique ayant entraîné une augmentation de la demande, mais l'offre plus faible que prévu s'étant soldée par des prix du gaz naturel plus élevés que jamais. En outre, le conflit en Europe de l'Est a récemment incité l'Union européenne à proposer un plan appelé REPowerEU, qui réduira des deux tiers la dépendance à l'égard du gaz russe au cours de l'exercice 2022 et éliminera complètement son utilisation d'ici 2030. Ce plan mentionne spécifiquement l'augmentation de l'approvisionnement en GNR et fixe un objectif pour l'UE de produire quelque 1 260 000 000 MBTU (35 milliards de mètres cubes) de biométhane par année d'ici 2030, soit deux fois l'objectif proposé précédemment. Ces initiatives prévoient une augmentation à long terme de l'approvisionnement en GNR et devraient favoriser le développement de nouvelles installations de biogaz tout en augmentant les débouchés pour notre secteur Vente de capital en Europe.

Les faits nouveaux ci-dessus ont tous eu une incidence sur le prix du gaz naturel. Au quatrième trimestre de 2021, les prix du gaz naturel en Europe étaient six fois plus élevés qu'à la même période de l'exercice 2020, ce qui a finalement augmenté les prix réalisés sur les ventes de GNR dans la région. Le conflit en Europe de l'Est a entraîné une nouvelle flambée des prix, le prix du gaz naturel dépassant largement les 60 \$ US par MBTU. Avant le début du conflit opposant l'Ukraine et la Russie, l'Agence internationale de l'énergie (l'« AIE ») prévoyait déjà un prix moyen record de 26 \$ US par MBTU en Europe pour l'exercice 2022. Bien que les prix puissent rester volatils à court terme, compte tenu des niveaux élevés actuels et des prévisions, nos actifs CPE en Italie, dont la production doit s'amorcer à l'exercice 2022, et au Danemark, dont la production devrait emboîter le pas à l'exercice 2023, devraient être plus rentables que ce qui avait été initialement prévu.

LE POINT SUR L'INSTALLATION DE BIOÉNERGIE RIALTO

En Californie, au cours de l'exercice 2021, nous avons constaté une augmentation plus lente que prévu des volumes de déchets organiques expédiés à RBF, en raison de la contraction de l'activité commerciale résultant des restrictions imposées par le gouvernement en réponse à la pandémie de COVID-19. Bien que ces restrictions soient en train de s'estomper, la reprise du secteur des déchets commerciaux en Californie est lente et, afin d'aider les entreprises en difficulté, on a constaté une certaine volonté politique de faciliter la mise en œuvre et l'application du programme de collecte obligatoire de déchets organiques commerciaux. Le déploiement du nouveau programme de collecte des déchets organiques à Los Angeles dans le cadre de la franchise RecycLA continue cependant d'augmenter progressivement les volumes de collecte des déchets organiques avec un accroissement du nombre d'abonnements des producteurs de déchets organiques. La participation au programme de RecycLA devrait s'accélérer avec la mise en œuvre d'une ordonnance à l'échelle de la ville obligeant tous les producteurs à participer, ce qui est requis par la réglementation de l'État SB 1383. Avec l'entrée en vigueur du règlement SB 1383 en janvier 2022 et l'adoption d'une norme sur le gaz renouvelable exigeant des services publics qu'ils se procurent du GNR produit en Californie en vertu du règlement SB 1440, qui est entré en vigueur en février 2022, la direction est d'avis que le secteur des déchets commerciaux se redressera au cours de l'exercice 2022.

Néanmoins, RBF continue de monter en puissance grâce à l'augmentation progressive de l'approvisionnement en matières premières provenant de la ligne OREX™ exploitée par Waste Management dans le parc de recyclage de Sun Valley au cours de l'exercice 2022. En outre, la deuxième ligne OREX™ avec Universal Waste System devrait être installée cet été, et une nouvelle troisième ligne OREX™ est en cours de fabrication, et son installation est prévue pour la fin de 2022, ces deux lignes devant améliorer encore la disponibilité des matières premières pour RBF. À capacité nominale, les trois lignes OREX™ suralimenteraient RBF. RBF continue de stocker le GNR produit dans le réseau de gaz et prévoit que les ventes commenceront au cours du quatrième trimestre de 2022 après l'enregistrement final dans le cadre du programme fédéral de crédits RIN et du programme de crédits LCFS de l'État.

Le manque de matières premières de RBF est unique à celui-ci en raison du déploiement d'un nouveau programme de collecte des déchets organiques pour les secteurs commerciaux et multifamiliaux de Los Angeles. Ailleurs, les actifs CPE d'Anaergia s'appuient sur des matières premières existantes et facilement disponibles, telles que les boues des stations d'épuration ou la collecte existante de déchets alimentaires, qui ne sont pas liées à l'application d'une nouvelle réglementation.

FAITS NOUVEAUX

- Au cours de l'exercice 2021, la Société a conclu avec succès son premier appel public à l'épargne visant 12 500 000 actions à droit de vote subalterne au prix de 14,00 \$, pour un produit brut de 175 millions de dollars. Après la clôture du deuxième trimestre de 2021, les preneurs fermes ont partiellement exercé leur option de surallocation pour acheter 1 740 500 actions à droit de vote subalterne supplémentaires au prix offert, ce qui a permis de réunir un produit brut supplémentaire d'environ 24,4 millions de dollars. Les actions à droit de vote subalterne sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « ANRG ».
- Nous avons étendu notre présence dans l'est des États-Unis et notre capacité à répondre à la demande croissante de recyclage des déchets organiques grâce à l'acquisition de deux installations de biogaz peu performantes :
 - o Rhode Island Bioenergy Facility, LLC (auparavant, Orbit Energy Rhode Island, LLC), qui possède le plus grand digesteur anaérobie industriel pour le recyclage des déchets alimentaires et autres déchets organiques solides en Nouvelle-Angleterre, connu sous le nom d'installation de bioénergie du Rhode Island. L'installation de bioénergie du Rhode Island peut traiter plus de 100 000 tonnes de déchets organiques par an sur son site de Johnston, dans le Rhode Island. Ces déchets, qui auraient autrement été envoyés dans des sites d'enfouissement ou incinérés, sont transformés en énergie propre, en engrais et en eau tout en réduisant les émissions de GES. Nous avons l'intention d'équiper l'installation d'une technologie de pointe et d'autres améliorations qui permettront d'optimiser les activités et la performance financière en convertissant les déchets organiques en quelque 320 000 MBTU de GNR sans émission de carbone par année.
 - o Orbit Energy Charlotte, LLC (l'« **installation de bioénergie de Charlotte** »), qui détient une installation de digestion anaérobie de 5,2 mégawatts située à Charlotte, en Caroline du Nord. Orbit Energy Charlotte peut traiter plus de 120 000 tonnes de déchets organiques par an, et la totalité de ses besoins annuels en matières premières est sous contrat ou en négociation avec des fournisseurs. L'installation a également conclu un contrat d'achat d'électricité à long terme intéressant avec Duke Energy, qui s'étend jusqu'en 2031 et en vertu duquel elle vend à la fois l'électricité produite et les crédits d'énergie renouvelable (« CER ») générés par les déchets. Les CER d'Orbit Energy Charlotte visent l'électricité, l'énergie thermique et la volaille. Anaergia a l'intention d'équiper l'installation d'une technologie de pointe et d'autres améliorations qui permettront d'optimiser les activités et la performance financière en convertissant les déchets organiques en GNR.
- La Société a étendu sa présence en Europe grâce à l'acquisition de deux filiales danoises.
 - o La première filiale danoise construira, possédera et exploitera une nouvelle installation de DA à Tønder, au Danemark. Cette nouvelle installation recevra des déchets agricoles et les transformera en GNR. La phase 1 de la construction se poursuit en vue d'un achèvement vers la fin de 2022, ce qui permettra à l'installation de commencer à produire du GNR et de bénéficier du programme de subvention de l'Agence danoise de l'énergie dans le cadre duquel le biogaz transformé en GNR pour être injecté dans le réseau de gaz bénéficie d'une subvention pendant une période de 20 ans. La phase 2 de la construction sera terminée en 2023. Anaergia prévoit que l'installation produira 1,4 million MBTU de GNR par an, ce qui en ferait l'une des plus grandes installations de ce type au monde.
 - o La deuxième filiale danoise est une société de développement de projets qui dotera la Société d'une empreinte en Scandinavie et en Europe du Nord pour les futures activités des secteurs Vente de capital et CPE.
- Nous avons signé un contrat avec Arjun Infrastructure Partners (« **Arjun** ») pour fournir le financement de nos projets CPE en Italie. Selon les dispositions de ce nouvel accord, Arjun s'est engagée à investir jusqu'à 100 millions d'euros dans des financements mezzanine pour un portefeuille de projets en Italie. La durée de ces financements est généralement de 10 ans, et nous prévoyons que des projets supplémentaires pourront être construits grâce à cet engagement.
- En octobre 2021, après l'évolution d'un litige concernant le contrat IAC visant l'usine de biogaz de Sterksel, aux Pays-Bas, Anaergia B.V. a engagé une action devant le tribunal de district d'Amsterdam pour bloquer une demande de 3,58 millions d'euros de Blue Sphere Brabant B.V. sur une garantie de bonne exécution pour des dommages-intérêts liquidés et des coûts de retard présumés. Bien qu'Anaergia B.V. n'ait pas eu gain de cause dans l'action en justice, elle a fait valoir ses droits devant la commission d'arbitrage pour le secteur de la construction afin de récupérer ce paiement et d'autres dommages. La résolution de l'arbitrage est prévue pour l'exercice 2022.

- Des actifs CPE supplémentaires en Italie (BS Green, Bionet, et Ambiente and Risorse) ont été acquis et officiellement fermés au cours de l'exercice 2021, avec des permis établis, des matières premières organiques sous contrat et l'admissibilité aux incitations italiennes à long terme pour le GNR. Ces installations CPE sont actuellement en construction et devraient être mises en service au cours de l'exercice 2022.
- En janvier 2022, nous avons annoncé la signature d'un contrat pour la fourniture de nos solutions de pointe en matière de traitement des déchets organiques à Societa' Agricola Agriferr ss di Zagni Matteo & C (« **Agriferr** »), une société agricole basée dans la municipalité de Rivarolo del Re Ed Uniti à Crémone, en Italie. Dans le cadre de ce contrat, Anaergia construira la nouvelle usine d'Agriferr en utilisant un éventail de systèmes exclusifs, y compris notre tout premier système de liquéfaction de gaz naturel renouvelable. Anaergia installera également son digesteur Triton™, son système de valorisation du biogaz et une station de ravitaillement sur place pour les utilisateurs finaux. Selon les termes de cet accord, Anaergia doit construire et ensuite exploiter cette usine pour une période de quatre ans. Cette installation, qui devrait produire environ 2 000 tonnes de gaz naturel liquide (« GNL ») par an, devrait être mise en service d'ici la fin de 2022.
- Le 21 janvier 2022, nous avons annoncé que notre filiale SoCal Biomethane LLC mettra officiellement en service l'installation de la Victor Valley Wastewater Reclamation Authority (« **VVWRA** ») à Victorville, en Californie. Cette installation est la première station d'épuration des eaux usées de Californie à injecter dans un gazoduc du GNR produit à partir de solides d'eaux usées et de déchets alimentaires. Cette usine servira de modèle de projet de codigestion reproductible et aidera les municipalités locales à se conformer à la réglementation du règlement californien SB 1383, qui oblige chaque municipalité à détourner les déchets alimentaires et autres déchets organiques des résidents et des entreprises des sites d'enfouissement, dans le but de réduire de 75 % la quantité de déchets organiques envoyés dans les sites d'enfouissement d'ici 2025.
- Le 25 janvier 2022, nous avons annoncé que nous avons signé un contrat de suivi avec Carbon Cycle North Carolina LLC (« **C2NC** »). Aux termes de ce nouvel accord, le champ de nos activités sera considérablement élargi dans l'installation de C2NC qui convertit les déchets agricoles en énergie renouvelable. L'installation est située à Warsaw, en Caroline du Nord. Il s'agit de notre deuxième vente importante de biens d'équipement à C2NC. Outre la fourniture d'équipements supplémentaires, les modalités du contrat prévoient qu'Anaergia gèrera la construction de l'installation de C2NC, puis exploitera l'ensemble de l'installation pendant une période de 10 ans. Lorsque cette première phase sera achevée, l'installation comprendra trois digesteurs anaérobies qui transformeront les sous-produits du secteur alimentaire et de l'agriculture en GNR de calibre services publics.
- Le 7 mars 2022, nous avons annoncé que nous et notre partenaire, Continuous Materials, avons signé un accord de développement de projet avec le conseil du département des travaux publics du comté de Kent. Selon les termes de l'accord, les parties se sont mises d'accord sur les conditions d'un projet potentiel dans le cadre duquel Anaergia et Continuous Materials construiraient une installation de récupération de matériaux (*material recovery facility* ou « **MRF** ») de pointe d'environ 280 millions de dollars américains, convertissant les déchets solides en produits, engrais et GNR. La durée initiale de l'accord devrait être de 25 ans à compter du début des activités.

L'installation, qui devrait être une référence mondiale, contribuera à la réalisation des objectifs ambitieux du comté en matière de détournement des sites d'enfouissement en traitant 400 000 tonnes de déchets solides municipaux par année tout en soutenant ses objectifs de développement durable et en créant un stimulus économique dans l'ouest du Michigan.
- En mars 2022, le bureau italien d'Anaergia a conclu la vente de deux projets importants pour lesquels Anaergia fournira 45 millions de dollars en technologie, illustrant ainsi les tendances de croissance en Europe.
- En fonction du prix du gaz européen de 26 \$ US par MBTU prévu par l'AIE pour 2022, les actifs CPE en activité et en construction devraient générer des produits annualisés⁴ totaux d'environ 274 millions de dollars et une quote-part du BAIIA annualisé⁴ total d'environ 130 millions de dollars par an sur leur durée d'utilité, qui est estimée à plus de 20 ans. Comparativement aux 128 millions de dollars de produits annualisés approximatifs et aux 52 millions de dollars de quote-part du BAIIA annualisé approximatif des actifs CPE en activité et en construction lors de notre premier appel public à l'épargne, cela représente une augmentation respective de 114 % et de 150 %.

⁴ Les « produits annualisés » et le « BAIIA annualisé » sont des mesures non conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et mesures propres au secteur ».

Carnet de commandes de projets CPE comportant une date d'exploitation commerciale rapprochée et bénéficiant de la hausse des prix du gaz

ÉTAT D'AVANCEMENT	N ^{bre} de projets	PRODUCTION ANNUELLE DE GNR ¹ (MBTU)	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES ² (en millions de dollars canadiens)	BAIIA ANNUALISÉ INITIAL (en millions de dollars canadiens)	BAIIA ANNUALISÉ ATTENDU ³ (en millions de dollars canadiens)
En activité ^{4, 6}	4	1 389 000	~262 \$	~70 \$	~70 \$
En construction ⁶	9	2 850 000	~420 \$	~69 \$	~107 \$
Total (selon une participation de 100 %)	13	4 239 000	~682 M\$	~138 M\$	~177 M\$
Total lors du PAPE	7	1 872 000	~368 M\$	~87 M\$	~87 M\$
Variation	+86 %	+126 %	+85 %	+59 %	+104 %

4,4 G\$
PRODUITS TIRÉS DU CARNET DE COMMANDES DE PROJETS CPE⁵
Lors du PAPE 2,5 G\$
Variation +76 %

130 M\$
Quote-part du BAIIA annualisé
Lors du PAPE 52 M\$
Variation +150 %

- 1 Comprend l'équivalent approximatif en MBTU de l'électricité (en MW) produite par certaines installations CPE.
- 2 Les projets CPE sont généralement financés à 70 % par emprunt et à 30 % par l'émission d'actions.
- 3 Produits tirés des projets CPE européens, mis à jour selon les prévisions de prix du gaz de l'AIE pour 2022, soit 26 \$ US par MBTU.
- 4 La VVWRA (SoCal Biomethane) a amorcé ses activités en 2022.
- 5 Au 31 décembre 2021.
- 6 Comprend les projets dans lesquels des participations partielles ont été vendues.

INCIDENCE DE LA COVID-19 SUR NOS ACTIVITÉS

La direction a continué à surveiller de près l'incidence de la pandémie de COVID-19, en mettant l'accent sur la santé et la sécurité de nos employés, la continuité des activités et le soutien à nos collectivités. En outre, nous surveillons toujours de près les protocoles sanitaires de chaque localité et les restrictions gouvernementales de chaque territoire où nous exerçons nos activités, et nous adaptons nos mesures d'atténuation des risques comme il se doit. Par exemple, nous avons établi un plan de prévention de la COVID-19 dans chacune de nos installations pour assurer la sécurité de nos employés.

Les produits que nous générons dépendent du secteur des déchets organiques, lequel a été résilient face à la pandémie de COVID-19 et est diversifié tant sur le plan géographique que sur celui de la clientèle. Au cours de l'exercice 2021, nos activités se sont ressenties de la pandémie de COVID-19. RBF a continué de constater des volumes de matières premières organiques moins élevés en raison de la contraction de l'activité commerciale résultant des restrictions imposées par le gouvernement. Cependant, le rétablissement de ces volumes a également été touché par des retards dans le déploiement du programme de collecte des déchets organiques commerciaux exigé par RecycLA. Au quatrième trimestre de 2021, les travaux visant RBF n'étaient pas achevés, puisque l'état de celle-ci ne lui permettait pas encore d'être pleinement exploitée de la manière prévue par la direction, essentiellement du fait que le volume des matières premières n'est pas encore suffisant pour les tests de performance. À mesure que les restrictions liées à la COVID-19 s'assouplissent, que les volumes de déchets commerciaux augmentent et que le programme de collecte des déchets organiques progresse vers son plein déploiement, nous nous attendons à ce que les activités de RBF continuent de monter en puissance tout au long de l'exercice 2022. RBF revêt une grande importance pour nous puisqu'il s'agit du plus grand projet du genre en Amérique du Nord et qu'elle témoigne de l'expansion et du potentiel de nos secteur CPE.

En ce qui concerne nos autres activités, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale directement et indirectement causées par la pandémie de COVID-19 ont influé sur les calendriers d'exécution et les dates d'achèvement des projets. Cependant, nous prévoyons continuer à récupérer le temps perdu à mesure que les répercussions de la COVID-19 diminuent grâce à l'amélioration des prévisions et des ajustements de la chaîne d'approvisionnement, et à l'expérience générale acquise dans la réponse à la pandémie de COVID-19.

Malgré la lenteur de la reprise du marché en Californie, nous avons constaté une croissance supérieure aux prévisions en Europe et nous nous attendons à ce qu'un nombre croissant d'occasions de projets en Europe contribue à compenser les répercussions temporaires de la COVID-19 sur notre entreprise.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Produits

Les produits générés par notre secteur Vente de capital résultent de la vente de solutions et de services technologiques regroupés à des clients tiers, principalement des municipalités et des développeurs de projets. Les solutions sont livrées de différentes manières, notamment en tant que services d'ingénierie, services IAC et services conception-construction. Les produits générés par le secteur Vente de capital sont calculés selon la méthode du pourcentage d'avancement.

Les produits générés par le secteur Services correspondent aux honoraires reçus sur les contrats de services de tiers, ce qui inclut l'exploitation et l'entretien d'usines, et aux produits tirés de la vente de produits non exclusifs à de tiers clients. Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou quand la livraison des commandes est effectuée.

Les produits générés par le secteur CPE comprennent les produits tirés de la vente de GNR et d'engrais et des frais de vidange reçus pour les installations que nous détenons. Les produits sont comptabilisés lorsque le gaz entre dans le pipeline, lorsque les engrais sont livrés et, en ce qui concerne les frais de vidange, lorsque les déchets sont reçus.

Coût des ventes

Le coût des ventes englobe le coût de la main-d'œuvre et des matières directement utilisées pour générer les produits connexes, auquel s'ajoutent certains coûts indirects. En ce qui concerne le secteur Vente de capital, le coût des ventes inclut généralement le coût de la main-d'œuvre en ingénierie, le coût du produit fini et d'autres coûts liés aux projets. Dans le secteur Services, le coût des ventes est surtout associé à la main-d'œuvre, aux matières premières et aux pièces de rechange. Le coût des ventes du secteur Projets de construction-possession-exploitation englobe les coûts liés à la main-d'œuvre, aux pièces détachées, aux produits chimiques et à d'autres intrants qui servent à produire le GNR et les sous-produits connexes.

Charges d'exploitation

Frais de vente et charges générales et administratives

Les frais de vente et charges générales et administratives englobent tous les coûts qui ne sont pas directement liés à la prestation de services ou à la fabrication de produits. Ils représentent les charges au titre des loyers, du marketing, de la comptabilité, des déplacements, des repas, des salaires, des primes et de la rémunération fondée sur des actions à l'intention des membres du personnel. Ils comprennent aussi l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles non génératrices de produits.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement incluent les coûts de main-d'œuvre et autres coûts liés à l'exploration de technologies nouvelles ou améliorées. Nos frais de recherche et de développement sont surtout consacrés au développement ou à l'amélioration de nos produits exclusifs qui sont essentiels à nos solutions technologiques.

Subventions publiques

Des subventions publiques sont reçues pour divers projets de recherche et de développement, de même qu'à titre d'incitatifs gouvernementaux. Elles sont comptabilisées en fonction de l'IFRS applicable et habituellement comptabilisées en produits sur la durée du projet concerné.

Autres charges

Profit sur la dilution de Fibracast

Le profit sur la dilution de Fibracast a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en raison de la mobilisation de fonds supplémentaires auprès de sources tierces par la participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société.

Profit sur le dérivé incorporé de RBF

La convention de prêt liée à RBF comporte une option de remboursement anticipé qui est traitée comme un dérivé incorporé à des fins comptables. La juste valeur de l'option de remboursement est estimée en fonction de la valeur actualisée du montant net des intérêts si la Société exerçait l'option selon divers scénarios possibles.

Perte découlant de l'évaluation des bons de souscription et profit découlant de la renonciation de bons de souscription

Les porteurs de nos actions privilégiées de catégorie C émises antérieurement disposaient d'une option d'achat d'actions additionnelles. Les bons de souscription d'actions émis en 2019 incorporent une clause d'ajustement de prix, raison pour laquelle ils sont comptabilisés en tant que passifs. Par conséquent, nous comptabilisons, à l'égard des bons de souscription de 2019, une variation trimestrielle en fonction de la variation de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription. Le passif a été éteint parallèlement à notre premier appel public à l'épargne, au cours duquel la majorité des bons de souscription ont été exercés et convertis en actions à droit de vote subalterne, le reste venant à échéance.

Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente la portion revenant à la Société des pertes de ces entités émettrices, à savoir Fibracast et Medcon & db Technologies JV.

Autres profits (pertes)

Les autres profits (pertes) représentent les profits et les pertes qui ne sont pas directement liés aux activités ordinaires de la Société.

(Charges financières) produits financiers

Les charges financières comprennent les intérêts sur la dette de la Société et de ses filiales qui n'est pas associée aux immobilisations en cours, sur lesquelles les intérêts sont plutôt inscrits à l'actif. Ces coûts sont compensés par les produits générés par la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les prêts.

Perte (profit) de change

La perte (le profit) de change rend compte de notre exposition (profits et pertes réalisés et latents) aux transactions libellées en une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle de nos établissements au Canada et à l'étranger.

Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat représente le fardeau fiscal effectif de la Société, et elle est fondée sur le bénéfice imposable de la Société pour la période concernée.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente nos résultats consolidés pour le quatrième trimestre de 2021, le quatrième trimestre de 2020, l'exercice 2021 et l'exercice 2020.

	T4 2021	T4 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits	50 218	39 905	153 581	128 042
Coût des ventes	43 879	29 994	121 954	99 489
Marge brute	6 339	9 911	31 627	28 553
Frais de vente et charges générales et administratives	10 549	10 927	43 268	31 262
Frais de recherche et de développement	679	2 555	1 804	3 746
Subventions publiques	(2 268)	(955)	(5 299)	(2 035)
Perte d'exploitation	(2 621)	(2 616)	(8 146)	(4 420)
Profit net sur la dilution de la participation dans Fibracast	-	654	2 346	654
Profit sur le dérivé incorporé de RBF	2 160	9 040	5 673	12 152
Perte découlant de l'évaluation des bons de souscription d'actions	-	(6 643)	(914)	(8 387)
Profit sur les renonciations de bons de souscription	-	-	615	-
Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2 190)	(1 000)	(4 819)	(3 941)
Autres pertes	(1 496)	(400)	(3 236)	(979)
Produits financiers (charges financières)	(307)	312	917	(2 158)
Profit (perte) de change	432	(351)	1 248	(4 873)
Perte avant impôt sur le résultat	(4 022)	(1 004)	(6 316)	(11 952)
Charge d'impôt sur le résultat	(3 769)	(546)	(3 066)	(4 869)
Perte nette	(7 791)	(1 550)	(9 382)	(16 821)

Analyse des résultats

Produits

Produits par secteur	T4 2021	T4 2020	Variation (\$)	Variation (%)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Vente de capital	45 391	36 605	8 786	24,0 %	139 148	116 881	22 267	19,0 %
Services	4 210	2 742	1 468	53,5 %	12 185	8 738	3 447	39,4 %
CPE	617	558	59	10,6 %	2 248	2 423	(175)	-7,2 %
Total des produits	50 218	39 905	10 313	25,8 %	153 581	128 042	25 539	19,9 %

Les produits ont totalisé 50 218 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en hausse de 25,8 % ou de 10 313 \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2020 (39 905 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). L'augmentation découle principalement des activités du secteur Vente de capital dans la région EMEA, plus précisément en Italie.

Pour l'exercice 2021, les produits se sont accrus de 19,9 % ou de 25 539 \$ pour s'établir à 153 581 \$ en regard de ceux de l'exercice 2020 (128 042 \$ pour l'exercice 2020). L'augmentation découle des projets du secteur Vente de capital en cours dans la région EMEA. Plus précisément, les incitations gouvernementales en Italie ont favorisé le développement d'installations destinées à détourner les déchets organiques des sites d'enfouissement et à produire du GNR.

Les produits sont actuellement concentrés dans notre secteur Vente de capital, dont le marché est en cours de développement. À mesure que d'autres installations CPE seront mises en service, la composition des produits se déplacera vers les produits CPE récurrents tirés des frais de déversement et des contrats d'enlèvement de GNR.

Produits par secteur géographique	T4 2021	T4 2020	Variation (\$)	Variation (%)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Amérique du Nord	10 063	17 803	(7 740)	-43,5 %	53 424	57 021	(3 597)	-6,3 %
EMEA	38 003	16 847	21 156	125,6 %	92 136	56 978	35 158	61,7 %
APAC	2 152	5 255	(3 103)	-59,0 %	8 021	14 043	(6 022)	-42,9 %
Total des produits	50 218	39 905	10 313	25,8 %	153 581	128 042	25 539	19,9 %

Comparaison des résultats des quatrièmes trimestres de 2021 et de 2020

Les produits provenant de l'Amérique du Nord se sont établis à 10 063 \$ au quatrième trimestre de 2021, en baisse de 43,5 % ou de 7 740 \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2020 (17 803 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). La baisse s'explique en grande partie par l'achèvement des projets actuels du secteur Vente de capital en Californie et par les délais par rapport aux calendriers d'exécution de projets découlant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Nous continuons également à subir des retards dans la signature de projets futurs en Californie en raison des répercussions continues de la pandémie de COVID-19. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Incidence de la COVID-19 sur nos activités ».

Les produits provenant de la région EMEA se sont établis à 38 003 \$ au quatrième trimestre de 2021, en hausse de 125,6 % ou de 21 156 \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2020 (16 847 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). La hausse est d'abord et avant tout attribuable aux produits tirés des projets du secteur Vente de capital en Italie, les incitations gouvernementales en Italie favorisant le développement d'installations destinées à détourner les déchets organiques des sites d'enfouissement et à produire du GNR.

Les produits provenant de la région APAC se sont établis à 2 152 \$ au quatrième trimestre de 2021, en baisse de 59,0 % ou de 3 103 \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2020 (5 255 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). La baisse s'explique essentiellement par l'achèvement d'un important projet générateur de produits du secteur Vente de capital au cours de l'exercice 2021.

Comparaison des résultats des exercices 2021 et 2020

Les produits provenant de l'Amérique du Nord se sont établis à 53 424 \$ pour l'exercice 2021, en baisse de 6,3 % ou de 3 597 \$ par rapport à ceux de 2020 (57 021 \$ pour l'exercice 2020). La baisse s'explique en grande partie par l'achèvement des projets actuels du secteur Vente de capital en Californie. Nous continuons également à subir des retards dans la signature de projets futurs en Californie en raison des répercussions continues de la pandémie de COVID-19. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Incidence de la COVID-19 sur nos activités ».

Pour l'exercice 2021, les produits provenant de la région EMEA se sont établis à 92 136 \$, en hausse de 61,7 % ou de 35 158 \$ en regard de ceux de l'exercice 2020 (56 978 \$ pour l'exercice 2020). L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des produits provenant du secteur Vente de capital en Italie, comme il est expliqué plus haut.

Pour l'exercice 2021, les produits provenant de la région APAC se sont établis à 8 021 \$, en baisse de 42,9 % ou de 6 022 \$ en regard de ceux de l'exercice 2020 (14 043 \$ pour l'exercice 2020). La diminution s'explique en grande partie par l'achèvement d'un important projet générateurs de produits du secteur Vente de capital au cours de l'exercice 2021 et par des retards dans l'obtention de projets futurs en raison de restrictions imposées par le gouvernement dans la foulée de la pandémie de COVID-19.

Coût des ventes

	T4 2021	T4 2020	Variation (\$)	Variation (%)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Coût des ventes	43 879	29 994	13 885	46,3 %	121 954	99 489	22 465	22,6 %

Le coût des ventes s'est établi à 43 879 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en hausse de 46,3 % ou de 13 885 \$ par rapport à celui du quatrième trimestre de 2020 (29 994 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Comme il est expliqué plus haut dans la section sur les produits, les hausses s'expliquent par l'intensification des activités du secteur Vente de capital dans le marché de la région EMEA. Le coût des ventes de l'exercice 2021 s'est fixé à 121 954 \$, en hausse de 22,6 % ou de 22 465 \$ par rapport à celui de l'exercice 2020 (99 489 \$ pour l'exercice 2020). Comme il est expliqué plus haut dans la section sur les produits, les hausses s'expliquent par l'intensification des activités du secteur Vente de capital dans le marché de la région EMEA.

Marge brute

	T4 2021	T4 2020	Variation (\$)	Variation (%)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Total de la marge brute	6 339	9 911	(3 572)	-36,0 %	31 627	28 553	3 074	10,8 %

La marge brute du quatrième trimestre de 2021 a été de 6 339 \$, en baisse de 36,0 % ou de 3 572 \$ par rapport à celle du quatrième trimestre de 2020 (9 911 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). La baisse de la rentabilité est principalement due à des dépassements de coûts liés à l'achèvement d'un ancien grand projet aux Pays-Bas. La marge brute de l'exercice 2021 s'est établie à 31 627 \$, en hausse de 10,8 % ou de 3 074 \$ par rapport à celle de l'exercice 2020 (28 553 \$ pour l'exercice 2020). Comme il est expliqué plus haut dans la section sur les produits, les hausses s'expliquent essentiellement par les activités du secteur Vente de capital dans le marché de la région EMEA.

Charges d'exploitation

	T4 2021	T4 2020	Variation (\$)	Variation (%)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Frais de vente et charges générales et administratives	10,549	10 927	(378)	-3,5 %	43 268	31 262	12 006	38,4 %
Frais de recherche et de développement	679	2 555	(1 876)	-73,4 %	1 804	3 746	(1 942)	-51,8 %
Subventions publiques	(2 268)	(955)	(1 313)	137,5 %	(5 299)	(2 035)	(3 264)	160,4 %
	8 960	12 527	(3 567)	-28,5 %	39 773	32 973	6 800	20,6 %

Comparaison des résultats des quatrièmes trimestres de 2021 et de 2020

Les frais de vente et charges générales et administratives du quatrième trimestre de 2021 ont totalisé 10 549 \$, en baisse de 3,5 % ou de 378 \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2020 (10 927 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Les charges indirectes du quatrième trimestre de 2021 ont été comparables à celles du reste de l'exercice 2021, mais la légère baisse en regard du quatrième trimestre de 2020 est attribuable aux charges indirectes supérieures à la moyenne enregistrées au quatrième trimestre de 2020.

Les frais de recherche et de développement ont diminué en raison de l'accent qu'a mis la Société sur les projets et activités CPE en Amérique du Nord et en Europe.

Pour le quatrième trimestre de 2021, les subventions publiques se sont élevées à 2 268 \$, en hausse de 137,5 % ou de 1 313 \$ par rapport à celles du quatrième trimestre de 2020 (955 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). L'augmentation est due à la comptabilisation des produits au titre de subvention liées au processus de pyrolyse au quatrième trimestre de 2021.

Comparaison des résultats des exercices 2021 et 2020

Les frais de vente et charges générales et administratives de l'exercice 2021 ont atteint 43 268 \$, en hausse de 38,4 % ou de 12 006 \$ en regard de ceux de l'exercice 2020 (31 262 \$ pour l'exercice 2020). L'augmentation est principalement imputable à des charges générales supplémentaires résultant de la croissance globale de la Société, ainsi qu'à d'importants coûts non récurrents engagés dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la Société et de l'intégration du système de planification de ressources d'entreprise.

Les frais de recherche et de développement ont diminué en raison de l'accent qu'a mis la Société sur les projets et activités CPE en Amérique du Nord et en Europe.

Pour l'exercice 2021, les subventions publiques se sont élevées à 5 299 \$, en hausse de 160,4 % ou de 3 264 \$ par rapport à celles de l'exercice 2020 (2 035 \$ pour l'exercice 2020). Cette augmentation est principalement due aux subventions liées à notre procédé de pyrolyse ainsi qu'à la capacité de la Société à renégocier sa dette avec la province de l'Ontario.

Autres charges

	T4 2021	T4 2020	Variation (\$)	Variation (%)	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Profit net sur la dilution de la participation dans Fibracast	—	654	(654)	-100,0 %	2 346	654	1 692	258,7 %
Profit sur le dérivé incorporé de RBF	2 160	9 040	(6 880)	-76,1 %	5 673	12 152	(6 479)	-53,3 %
Perte découlant de l'évaluation des bons de souscription d'actions	—	(6 643)	6 643	-100,0 %	(914)	(8 387)	7 473	-89,1 %
Profit sur les renoncations de bons de souscription	—	—	—	0,0 %	615	—	615	100,0 %
Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2 190)	(1 000)	(1 190)	119,0 %	(4 819)	(3 941)	(878)	22,3 %
Autres pertes	(1 496)	(400)	(1 096)	274,0 %	(3 236)	(979)	(2 257)	230,5 %
Produits financiers (charges financières)	(307)	312	(619)	-198,4 %	917	(2 158)	3 075	-142,5 %
Profit (perte) de change	432	(351)	783	-223,1 %	1 248	(4 873)	6 121	-125,6 %
Produit (charge) d'impôt sur le résultat	(3 769)	(546)	(3 223)	590,3 %	(3 066)	(4 869)	(1 803)	37,0 %

Comparaison des résultats des quatrièmes trimestres de 2021 et de 2020

Profit net sur la dilution de la participation dans Fibracast

Il n'y a eu aucune dilution de la participation dans Fibracast au quatrième trimestre de 2021.

Profit sur le dérivé incorporé de RBF

Le profit sur le dérivé incorporé de RBF s'est établi à 2 160 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en baisse de 76,1 % ou de 6 880 \$ par rapport à celui du quatrième trimestre de 2020 (9 040 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Le repli s'explique par la diminution des taux d'intérêt et par l'amélioration de la position de crédit de la Société.

Perte découlant de l'évaluation des bons de souscription d'actions

Tous les bons de souscription d'actions ont été exercés ou ont expiré dans le cadre de notre premier appel public à l'épargne au deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'est fixée à 2 190 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en hausse de 119,0 % ou de 1 190 \$ par rapport à celle du quatrième trimestre de 2020 (perte de 1 000 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Ces pertes s'expliquent par la quote-part revenant à la Société des pertes nettes de Fibracast Ltd.

Autres pertes

Les autres pertes du quatrième trimestre de 2021 se sont chiffrées à 1 496 \$, en hausse de 274,0 % ou de 1 096 \$ par rapport à celles du quatrième trimestre de 2020 (400 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Le principal moteur de ces pertes est une perte de crédit attendue de 1 349 \$ liée à des prêts consentis par l'entité italienne de la Société à une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société pour financer le développement de projets CPE en Italie. Bien que la Société estime que ces prêts sont entièrement recouvrables, en vertu des exigences d'information des IFRS, elle doit estimer et comptabiliser une perte potentielle à cet égard.

Produits financiers (charges financières)

Les produits financiers (charges financières) ont représenté des charges nettes de 307 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en baisse de 198,4 % ou de 619 \$ par rapport aux produits nets du quatrième trimestre de 2020 (produits nets de 312 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Au cours de l'exercice 2021, nous avons enregistré des produits d'intérêts nets en raison de l'encaissement du produit net de notre premier appel public à l'épargne et de l'amélioration de notre position de capital. Toutefois, au quatrième trimestre de 2021, un ajustement a été apporté aux intérêts inscrits à l'actif, ce qui a entraîné une diminution des produits financiers pour le quatrième trimestre de 2021.

Profit (perte) de change

Le profit (la perte) de change a représenté un profit de 432 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en hausse de 223,1 % ou de 783 \$ par rapport à la perte du quatrième trimestre de 2020 (perte de 351 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). La hausse est surtout attribuable à l'exposition découlant des prêts intragroupe.

Produit (charge) d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 3 879 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en hausse de 590,3 % ou de 3 223 \$ par rapport à celle du quatrième trimestre de 2020 (charge de 546 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat est principalement liée à un changement dans le statut anticipé d'admissibilité de certains crédits d'impôt dans nos activités américaines.

Comparaison des résultats des exercices 2021 et 2020

Profit net sur la dilution de la participation dans Fibracast

Un profit net de 2 346 \$ sur la dilution de la participation dans Fibracast a été comptabilisé au cours de l'exercice 2021 en raison de la mobilisation de capitaux de 7,3 millions de dollars par notre participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence auprès de sources tierces, ce qui a ramené notre participation de 49 % à 47 %.

Profit sur le dérivé incorporé de RBF

Le profit sur le dérivé incorporé de RBF s'est établi à 5 673 \$ pour l'exercice 2021, en baisse de 53,3 % ou de 6 479 \$ par rapport à celui de l'exercice 2020 (12 152 \$ pour l'exercice 2020). Le repli s'explique par la diminution des taux d'intérêt et par l'amélioration de la position de crédit de la Société.

Perte découlant de l'évaluation des bons de souscription d'actions

(La perte) découlant de l'évaluation des bons de souscription d'actions s'est établie à (914) \$ pour l'exercice 2021, ce qui représente une diminution de 89,1 % ou de 7 473 \$ par rapport à celle de l'exercice 2020 [(8 387) \$ pour l'exercice 2020]. La perte découle surtout de l'accroissement du cours estimé de l'action ayant servi à évaluer les bons de souscription d'actions et de la possibilité accrue que le premier appel public à l'épargne soit réalisé, ce qui augmente la probabilité que les bons de souscription soient exercés, et d'une réduction de la durée attendue des bons de souscription lorsque la Société a réévalué le passif. Tous les bons de souscription d'actions ont été exercés ou ont expiré dans le cadre de notre premier appel public à l'épargne au deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Profit sur les renonciations de bons de souscription

Un profit de 615 \$ a été comptabilisé pour l'exercice 2021 en raison des bons de souscription non exercés qui ont expiré dans la foulée de notre premier appel public à l'épargne.

Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'est fixée à 4 819 \$ pour l'exercice 2021, en hausse de 22,3 % ou de 878 \$ par rapport à celle de l'exercice 2020 (perte de 3 941 \$ pour l'exercice 2020). Ces pertes s'expliquent principalement par la quote-part revenant à la Société des pertes nettes de Fibracast.

Autres pertes

Les autres pertes se sont établies à 3 236 \$ pour l'exercice 2021, en hausse de 230,5 % ou de 2 257 \$ par rapport à l'exercice 2020 (979 \$ pour l'exercice 2020). Le principal moteur de ces pertes est une perte de crédit attendue de 1 349 \$ liée à des prêts consentis par l'entité italienne de la Société à une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société pour financer le développement de projets CPE en Italie. Bien que la Société estime que ces prêts sont entièrement recouvrables, en vertu des exigences d'information des IFRS, elle doit estimer et comptabiliser une perte potentielle à cet égard.

Produits financiers (charges financières)

Les produits financiers (charges financières) ont représenté des produits de 917 \$ pour l'exercice 2021, en hausse de 142,5 % ou de 3 075 \$ par rapport aux charges de l'exercice 2020 (charges nettes de 3 946 \$ pour l'exercice 2020). L'augmentation nette s'explique par les produits d'intérêts découlant de l'encaissement du produit brut de notre premier appel public à l'épargne et de l'amélioration de notre position de capital au cours de l'exercice.

Profit (perte) de change

Le profit (la perte) de change a représenté un profit de 1 248 \$ pour l'exercice 2021, en hausse de 125,6 % ou de 6 121 \$ en regard de la perte de l'exercice 2020 (perte de 4 873 \$ pour l'exercice 2020). La variation est surtout attribuable à l'exposition découlant des prêts intragroupe.

Produit (charge) d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est fixée à 3 066 \$ pour l'exercice 2021, en baisse de 37,0 % ou de 1 803 \$ par rapport à celle de l'exercice 2020 (4 869 \$ pour l'exercice 2020). Une importante charge d'impôt sur le résultat avait été comptabilisée à l'exercice 2020 du fait de la vente de RBF au deuxième trimestre de 2020. L'incidence de l'absence de cette transaction en 2021 a été contrebalancée en grande partie par un changement dans le statut anticipé d'admissibilité de certains crédits d'impôt dans nos activités américaines.

BAIIA et BAIIA ajusté

	T4 2021	T4 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
BAIIA	(2 733)	334	(3 879)	(6 666)
BAIIA ajusté	(22)	1 575	5 035	3 086

Le BAIIA a totalisé (2 733) \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en baisse de 918,3 % ou de 3 067 \$ par rapport à celui du quatrième trimestre de 2020 (334 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Cette baisse est principalement due à l'érosion de la marge brute du fait des dépassements de coûts sur un ancien grand projet aux Pays-Bas, qui est en processus d'abandon, ainsi qu'à une perte de crédit enregistrée en Italie (se reporter à l'explication des autres pertes, ci-dessus).

Le BAIIA a totalisé (3 879) \$ pour l'exercice 2021, en hausse de 41,8 % ou de 2 787 \$ par rapport à celui de l'exercice 2020 [(6 666) \$ pour l'exercice de 2020]. L'augmentation est attribuable à la solide croissance des produits et de la marge brute, malgré la hausse des charges indirectes.

Le BAIIA ajusté a totalisé (22) \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en baisse de 101,4 % ou de 1 597 \$ par rapport à celui du quatrième trimestre de 2020 (1 575 \$ pour le quatrième trimestre de 2020). Cette baisse est principalement due à l'érosion de la marge brute du fait des dépassements de coûts sur un ancien grand projet aux Pays-Bas, qui est en processus d'abandon.

Le BAIIA ajusté s'est établi à 5 035 \$ pour l'exercice 2021, en hausse de 63,2 % ou de 1 949 \$ par rapport à celui de l'exercice 2020 (3 086 \$ pour l'exercice 2020). L'augmentation est attribuable à la solide croissance des produits et de la marge brute, malgré la hausse des charges indirectes.

Carnet de commandes

Carnet de commandes	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Vente de capital	89	111
Services	152	138
CPE	4 398	2 514
Total du carnet de commandes	4 640	2 763

Le carnet de commandes avait augmenté de 68 % pour s'établir à 4 640 \$ à la clôture de l'exercice 2021, par rapport à 2 763 \$ à la clôture de l'exercice 2020, essentiellement du fait de l'ajout de cinq actifs CPE.

RAPPROCHEMENT ENTRE LE BÉNÉFICE NET (LA PERTE NETTE) ET LE BAIIA ET LE BAIIA AJUSTÉ

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) et le BAIIA et le BAIIA ajusté du quatrième trimestre de 2021, du quatrième trimestre de 2020, de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020.

	T4 2021	T4 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Perte nette	(7 791)	(1 550)	(9 382)	(16 821)
Charges financières (produits financiers)	307	(312)	(917)	2 158
Amortissements	982	1 650	3 354	3 128
Charge d'impôt sur le résultat	3 769	546	3 066	4 869
BAIIA	(2 733)	334	(3 879)	(6 666)
Charge de rémunération fondée sur des actions	134	123	539	660
Profit net sur la déconsolidation de Fibracast	—	(654)	(2 346)	(654)
Profit sur le dérivé incorporé de RBF	(2 160)	(9 040)	(5 673)	(12 152)
Profit sur les renonciations de bons de souscription	—	—	(615)	—
(Profit) perte découlant de l'évaluation des bons de souscription d'actions	—	6 643	914	8 387
Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 190	1 000	4 819	3 941
Dotation au compte de correction de valeur pour réclamation d'un client ¹⁾	—	—	3 473	—
Autres pertes ²⁾	1 496	400	1 740	979
Coûts de personnalisation et de configuration du logiciel de PRE ³⁾	1 675	—	3 171	1 300
Radiation de frais de développement de projets	—	2 418	—	2 418
Coûts liés au premier appel public à l'épargne ⁴⁾	(192)	—	4 140	—
(Profit) perte de change	(432)	351	(1 248)	4 873
BAIIA ajusté	(22)	1 575	5 035	3 086

1) La dotation au compte de correction de valeur pour réclamation est incluse au poste « Frais de vente et charges générales et administratives » de l'état du résultat net et du résultat global de la Société.

2) Les autres pertes sont incluses au poste « Autres (profits) et pertes » de notre état du résultat net et du résultat global, déduction faite des coûts de personnalisation et de configuration du logiciel de PRE inclus au point 3), ci-dessous.

3) Les coûts de personnalisation et de configuration du logiciel de PRE (planification de ressources d'entreprise) sont inclus au poste « Autres (profits) et pertes » de notre état du résultat net et du résultat global.

4) Les coûts liés à notre premier appel public à l'épargne sont inclus dans notre état du résultat net et du résultat global en tant que frais de vente et charges générales et administratives. Ils représentent les honoraires de comptabilité et de conseil qui n'ont pas été traités comme des frais d'émission d'actions.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

État de la situation financière	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actifs courants	226 362	130 164
Actifs non courants	477 552	322 067
Passifs courants	109 186	128 256
Passifs non courants	258 116	198 204
Capitaux propres	336 612	125 771

Le produit de notre premier appel public à l'épargne a considérablement augmenté le solde de notre actif courant ainsi que le solde global de nos capitaux propres au 31 décembre 2021. L'investissement continu dans les installations CPE au cours de l'exercice 2021 a entraîné une hausse du solde des actifs non courants.

GESTION DU CAPITAL

Aperçu

Notre objectif en matière de gestion du risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, que nous disposions de liquidités suffisantes pour honorer nos engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher notre réputation. Nous nous efforçons également de maintenir une assise financière solide, de façon à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et à soutenir l'expansion future des activités. La structure de notre capital se compose de la trésorerie, de lignes de crédit d'exploitation bancaires, de la dette à long terme et des capitaux propres, lesquels comprennent le capital social, le capital privilégié dans une filiale, le surplus d'apport et le déficit cumulé. Nous sommes soumis à des exigences en matière de capital imposées par des sources externes en raison d'emprunts contractés par certaines filiales, et aucun changement n'a été apporté à la stratégie globale de gestion du risque lié à la gestion du capital au cours du quatrième trimestre ou de l'exercice 2021. Nous prévoyons que les fonds provenant de l'exploitation et que les montants en trésorerie dont nous disposons constitueront des sources de financement et de trésorerie suffisantes pour financer nos activités existantes pour l'exercice 2022.

Nous surveillons nos besoins en flux de trésorerie afin d'optimiser le rendement de nos placements. Nous cherchons aussi à maintenir un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et d'autres titres de créance hautement négociables dont la valeur serait supérieure aux sorties de trésorerie prévues pour régler les passifs financiers (autres que les dettes fournisseurs) dans les 60 jours suivants. Nous surveillons aussi les entrées de trésorerie prévues liées aux créances clients et autres débiteurs ainsi que les sorties de trésorerie prévues liées aux dettes fournisseurs et autres charges à payer. Ces mesures ne tiennent pas compte de l'incidence que des circonstances extrêmes pourraient avoir et qui ne peuvent être raisonnablement prédites, comme les catastrophes naturelles.

Par ailleurs, nos modalités de paiement selon les contrats du secteur Vente de capital sont structurées de telle manière que les projets génèrent des entrées de trésorerie et permettent de dégager des marges tôt durant le projet. Ainsi, nous sommes en mesure de financer adéquatement la croissance de notre secteur Vente de capital sans avoir à chercher de nouveaux capitaux. Dans le cas exceptionnel où nous rencontrerions provisoirement une insuffisance de liquidités, nous pouvons notamment faire appel à une ligne de crédit. Dans le cadre de notre stratégie de croissance, les dépenses d'investissement au titre des actifs CPE devraient être engagées entre la fin de l'exercice 2020 et la fin de l'exercice 2022 afin de mettre en valeur, d'acquérir ou de construire des actifs CPE, qui devraient entrer en activité vers la fin de l'exercice 2022, voire plus tard. Les projets sont financés par une combinaison de financement par emprunt au niveau des projets, d'associés potentiels, de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de placements en actions de la Société.

Si nous ne parvenons pas à atteindre nos objectifs en matière de liquidités ou à maintenir ce cap, les conséquences pourraient être graves pour notre situation financière, nos résultats d'exploitation et notre capacité à assurer la continuité de l'exploitation. Des risques et incertitudes de toute sorte pourraient aussi nuire à notre capacité à atteindre nos objectifs en matière de liquidités, entre autres, le risque que nous ne puissions mener à bien notre plan d'affaires ou l'incertitude liée à la conjoncture économique mondiale, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté. En outre, nous pouvons choisir de recourir à des sources de financement additionnelles en émettant des titres de créance ou de capitaux propres dans le cadre d'opérations privées ou publiques. Cependant, nul ne peut garantir que de telles sources de financement seront disponibles ou que, dans l'affirmative, elles le seraient à des conditions favorables pour la Société.

Le produit brut total de notre premier appel public à l'épargne, y compris l'exercice partiel de l'option de surallocation par les preneurs fermes, s'est établi à 199 367 \$. Le produit net du premier appel public à l'épargne a été affecté comme prévu au financement de notre stratégie de croissance, notamment aux fins de construction et de développement des actifs CPE qui se trouvent dans notre filière de développement de projets et aux fins générales d'entreprise. À ce jour, nous avons consacré au développement, à l'acquisition et à la construction d'actifs CPE plus de 100 millions de dollars, dont une partie sera recouvrée à mesure que le financement par emprunt sera mis en place.

Le nombre et la taille des projets ont été plus importants que prévu au moment de notre premier appel public à l'épargne. De plus, nous constatons une croissance rapide des occasions très rentables et la possibilité d'accélérer nos acquisitions de projets en Europe. Nous voyons une occasion historique pour les projets CPE et le secteur Vente de Capital en Europe au cours des prochaines années, étant donné les circonstances actuelles des marchés du gaz et les objectifs de décarbonation.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	T4 2021	T4 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(15 400)	4 190	(38 945)	26 628
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(56 505)	(46 037)	(149 618)	(154 476)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	18 317	15 863	229 913	153 874
Effet des écarts de conversion	(2 239)	(3 055)	(3 197)	6 678
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	135 144	70 203	41 164	8 460
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	79 317	41 164	79 317	41 164

Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation

Les variations des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, tant pour le quatrième trimestre que pour l'exercice 2021, sont principalement dues aux variations nettes du fonds de roulement, qui reflètent la nature intermédiaire et exceptionnelle de l'exercice 2021, au cours duquel le financement des projets CPE en Italie a été principalement effectué à l'aide du fonds de roulement alors que le financement de la dette du projet en était toujours à l'étape de mise en place.

Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement

Les variations des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement, tant pour le quatrième trimestre que pour l'exercice 2021, sont principalement dues aux investissements continus dans les actifs CPE.

Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement

Les variations des entrées de trésorerie liées aux activités de financement au quatrième trimestre de 2021 s'expliquent en grande partie par le produit tiré du financement de projet. Pour l'exercice 2021, les activités de financement sont principalement liées au produit de notre premier appel public à l'épargne.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nos obligations contractuelles sont assorties de diverses dates d'échéance. Le tableau suivant résume nos obligations contractuelles au 31 décembre 2021.

	Total	Échéance					Au-delà de l'année 5
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Obligations locatives et au titre de la dette	395 431	19 670	19 286	23 590	20 607	20 020	292 258

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2021, nous avons des engagements de 5 867 \$ se rapportant à des dépenses d'investissement dans RBF et le projet de SoCal Biomethane. Au 31 décembre 2021, nous avons des passifs éventuels de 4 956 \$ et de 14 416 \$ se rapportant aux obligations et aux garanties émises par des institutions financières à l'intention de certaines de nos filiales. Au 31 décembre 2021, la Société, par l'intermédiaire de ses filiales, disposait de 9,0 millions de dollars de garanties d'engagement liées à des assurances et à des cautionnements de construction pour les différents projets de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Il y a lieu de se reporter à la note 20 des états financiers annuels 2021 pour un complément d'information sur les transactions entre parties liées.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET PRÉVISIONS MISES À JOUR

Les facteurs fondamentaux de la Société s'améliorent et se renforcent sensiblement, notamment en raison des récents développements en Europe, qui ont augmenté le nombre d'occasions et la rentabilité de nos projets. Cependant, la montée en puissance plus lente que prévu de RBF ainsi que les délais d'exécution de projets découlant des difficultés à court terme de la chaîne d'approvisionnement pourraient avoir des effets négatifs sur nos résultats pour l'exercice 2022. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, nous avons supposé que les produits de notre projet à Tønder compenseraient la majeure partie du manque à gagner de RBF. Malheureusement, la direction est maintenant d'avis que ce ne sera pas le cas, car les projets avancent généralement plus lentement que prévu en raison des limites de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En outre, la décision a été prise au cours du quatrième trimestre de 2021 de procéder avec plus de prudence sur notre projet à Tønder et de le construire en deux étapes, reportant ainsi les produits que nous prévoyons tirer de ce projet à court terme.

Tous ces facteurs devraient influencer nos résultats des exercices 2022 et 2023, ce qui fait que nous révisons les prévisions fournies dans le cadre de notre PAPE. Les produits de l'exercice 2022 devraient commencer lentement au premier trimestre, puis s'accélérer chaque trimestre, avec des produits particulièrement élevés au quatrième trimestre de 2022, surtout puisque le GNR produit à RBF et stocké jusqu'à l'enregistrement final aux fins des crédits RIN et LCFS devrait commencer à générer des produits au quatrième trimestre de 2022. Malgré tout, nous prévoyons toujours pour l'exercice 2022 une année de croissance très saine, avec des produits de plus de 230 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport à l'exercice 2021, et un BAIIA ajusté de plus de 23 millions de dollars, soit plus de 10 % des produits pour l'exercice 2022. La direction s'attend également à ce que les produits plus faibles que prévu initialement se poursuivent à l'exercice 2023, les produits attendus étant de l'ordre de 430 à 500 millions de dollars, mais que le BAIIA ajusté soit conforme à nos prévisions antérieures, qui font état d'une fourchette de 85 à 105 millions de dollars. La direction continue de croire que les hypothèses concernant nos prévisions pour l'exercice 2022 et l'exercice 2023 présentées dans le prospectus du PAPE sont raisonnables dans les circonstances actuelles, à l'exception de ce qui suit :

- Le moment de l'atteinte des produits annualisés et du BAIIA annualisé de RBF, comme il est décrit plus haut à la rubrique « Le point sur l'installation de bioénergie Rialto ».
- Pour l'exercice 2022, la composition des produits devrait provenir à environ 80 % de notre secteur Vente de capital, à environ 8 % de notre secteur Services et à environ 12 % de notre secteur CPE.
- Les prix du gaz sur le marché européen devraient être plus élevés que prévu, comme il est décrit plus haut sous « Tendances du marché et du secteur – Europe ».
- Les hypothèses relatives à la composition des produits pour les exercices 2022 et 2023 provenant du carnet de commandes, de la filière de développement de certains projets et de la filière de développement de projets, qui étaient fondées sur les soldes au 31 décembre 2020, lesquels ne sont plus applicables.

Les cibles dont il est question plus haut ne constituent ni une prévision ni une projection. Nos stratégies pour atteindre ces cibles sont décrites plus haut à la rubrique « Stratégie ». Rien ne garantit que nous atteindrons ces cibles et nos résultats réels pourraient varier considérablement. Notre capacité d'atteindre les cibles indiquées ci-dessus est assujettie à un certain nombre de risques, de défis et d'incertitudes, y compris ceux décrits à la rubrique « Mise en garde relative à l'information prospective », du présent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 28 mars 2022 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui peuvent tous faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés dans nos cibles. Rien ne garantit qu'une partie ou que la totalité des projets éventuels décrits ci-dessus iront de l'avant, qu'ils iront de l'avant selon les modalités que nous prévoyons, voire même du tout, ou qu'ils seront réalisés comme prévu. Si le montant ou le type des nouveaux contrats qui nous sont accordés ne répondent pas à nos attentes ou ne correspondent pas à notre expérience passée, il se peut que nous ne réalisions pas les objectifs mentionnés. En outre, des retards ou d'autres

problèmes liés à notre performance aux termes de nos contrats pourraient nous obliger à engager des frais supplémentaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos produits et notre BAIIA ajusté. Les cibles dont il est question ci-dessus reflètent également nos hypothèses concernant le nombre et le type d'occasions pour de nouveaux contrats qui surviendront à l'avenir, qui à leur tour reflètent nos hypothèses concernant la croissance générale et l'orientation du secteur de la valorisation des déchets au cours des deux prochaines années.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau qui suit indique le nombre d'actions à droit de vote multiple, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions ordinaires sans droit de vote de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie C, d'actions spéciales et d'actions ordinaires en circulation aux dates mentionnées.

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actions à droit de vote multiple	32 222 369	—
Actions à droit de vote subalterne	26 528 500	—
Actions ordinaires sans droit de vote de catégorie A	—	14 883 660
Actions privilégiées de catégorie C	—	27 063 818
Actions spéciales	—	213,102
Actions ordinaires	—	—

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente certaines données non auditées des états du résultat net pour les trimestres indiqués. Les informations pour chacune de ces périodes ont été préparées sur la même base que les états financiers annuels 2021 et les états financiers consolidés annuels audités aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les exercices clos à ces dates. Ces données doivent être lues en parallèle avec nos états financiers intermédiaires non audités et les notes y afférentes et ne sont pas nécessairement représentatives de nos résultats d'exploitation pour un exercice complet ou toute période future.

Informations trimestrielles	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020
Produits	39 905	42 493	22 369	23 275
Perte d'exploitation	(2 616)	413	(406)	(1 811)
Bénéfice net (perte nette)	(1 550)	753	(17 881)	1 857
BAIIA	334	2 394	(12 939)	3 545
BAIIA ajusté	1 575	1 531	885	(905)

Informations trimestrielles	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021
Produits	50 218	33 804	32 127	37 432
Perte d'exploitation	(2 621)	(3 923)	(935)	(667)
Bénéfice net (perte nette)	(7 791)	193	2 211	(3 995)
BAIIA	(2 733)	(1 432)	3 384	(3 098)
BAIIA ajusté	(22)	1 185	1 252	2 620

Le BAIIA ajusté a représenté une perte de 22 \$ pour le quatrième trimestre de 2021, en baisse de 101,4 % ou de 1 207 \$ par rapport à celui du troisième trimestre de 2021 (1 185 \$ pour le troisième trimestre de 2021). Cette baisse est principalement due aux dépassements de coûts sur un ancien grand projet aux Pays-Bas, comme il est expliqué plus haut.

Pour le troisième trimestre de 2021, le BAIIA ajusté a totalisé 1 185 \$, en baisse de 5,4 % ou de 67 \$ par rapport au deuxième trimestre de 2021 (1 252 \$ au deuxième trimestre de 2021) et de 54,8 % ou de 1 435 \$ par rapport au premier trimestre de 2021 (2 620 \$ au premier trimestre de 2021). La diminution au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre est principalement attribuable au fléchissement des produits du secteur Vente de capital en Europe, et elle a été neutralisée en partie par la hausse des produits au titre de subventions publiques.

FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans nos actions ordinaires comporte des risques. Les investisseurs devraient examiner attentivement les risques et incertitudes décrits ci-après ainsi que dans notre notice annuelle. Les risques et incertitudes décrits dans notre notice annuelle ne sont pas les seuls auxquels nous sommes confrontés. D'autres risques et incertitudes, y compris ceux dont nous n'avons pas connaissance aujourd'hui ou que nous considérons actuellement comme négligeables, peuvent également avoir une incidence défavorable sur nos activités. Pour une discussion plus complète des risques et incertitudes qui s'appliquent à nos activités et à nos résultats d'exploitation, veuillez consulter notre notice annuelle, qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes à l'égard de l'information financière adéquats. Notre système de contrôle interne a été conçu pour fournir une assurance raisonnable à notre équipe de direction et à notre conseil d'administration concernant la préparation et la présentation fidèle des états financiers publiés conformément aux IFRS. Tous les systèmes de contrôle interne, aussi bien conçus soient-ils, ont des limites inhérentes. Par conséquent, même les systèmes jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable quant à la préparation et à la présentation des états financiers.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent que les entreprises certifient l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Elles exigent également qu'une entreprise utilise un cadre de contrôle tel que le cadre du COSO pour concevoir des contrôles internes à l'égard de l'information financière. De même, le seuil de signalement d'une faiblesse des contrôles internes à l'égard de l'information financière devrait être celui d'une « faiblesse significative » plutôt que d'une « déficience à déclarer ». La Société a conçu ses contrôles internes conformément au cadre du COSO et a effectué des tests d'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles clés au cours de l'exercice 2021, qui se sont achevés au quatrième trimestre de 2021.

Au 31 décembre 2021, la direction de la Société, avec la supervision et la participation du chef de la direction et du chef des finances de la Société, a évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société. Comme c'est le cas pour de nombreux nouveaux déposants, certaines lacunes importantes existent, mais des contrôles compensatoires sont en place pour atténuer directement les risques associés au contrôle interne et la Société travaille avec diligence pour remédier à ces lacunes. Sur la base de cette évaluation globale, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles internes sont efficaces et qu'il n'y avait pas de faiblesse significative dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2021.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

L'établissement des états financiers consolidés de la Société exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des produits, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels, à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude inhérente à de telles hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements significatifs à la valeur comptable de l'actif ou du passif touché au cours de périodes ultérieures.

La Société a appuyé ses hypothèses et estimations sur des paramètres disponibles au moment de l'établissement des états financiers consolidés. Les circonstances existantes et les hypothèses concernant des événements futurs pourraient toutefois changer en raison de l'évolution des marchés ou de faits sur lesquels la Société n'a aucune emprise. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses à mesure qu'ils surviennent.

Nos jugements, estimations et hypothèses comptables importants sont décrits à la note 3 afférente à nos états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021, la Société avait une option de remboursement anticipé incorporée sur les obligations en circulation liées à RBF qui constituait un solde d'actif de 24 410 \$. Les actifs dérivés incorporés sont présentés en détail dans la section « Instruments financiers » de la note 2.3 Q des états financiers annuels 2021.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

De temps à autre, de nouvelles prises de position comptables sont publiées par l'IASB ou d'autres organismes de normalisation et sont adoptées à la date d'entrée en vigueur spécifiée. Les normes et interprétations nouvelles et modifiées qui ont été publiées, mais qui n'étaient pas encore en vigueur à la date de publication de nos états financiers sont présentées dans nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous avons l'intention d'adopter ces normes et interprétations nouvelles et modifiées, le cas échéant, lorsqu'elles entreront en vigueur.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.